Résolution

Article 35 du règlement du Conseil Général – La résolution

[1] *Chaque membre peut déposer une résolution sous la forme déclarative. La résolution permet au Conseil général d'exprimer son opinion sur un sujet d'actualité ou un objet traité par le Conseil général.*

[2] *Une proposition susceptible d'être l'objet d'une motion ou d'un postulat ne peut tendre au vote d'une résolution.*

[3] *Elle doit être déposée auprès du bureau restreint du Conseil général en principe 5 jours ouvrables avant une séance plénière et transmise à l'ensemble des membres du Conseil général. Elle doit être portée à l'ordre du jour.*

[4] *La discussion générale est ouverte. La résolution est ensuite soumise au vote.*

1er signataire :	**Ariane Courtine Mudry**	**Les Verts**
Date du dépôt :	**25.09.2026**	
Sujet :	**La préservation des Iles**	

Le domaine des Iles, c'est le poumon de la ville de Sion.

C'est un bel espace vert en plaine auquel les Sédunois sont très attachés.

Les Iles, c'est plein de souvenirs, c'est un petit paradis, la nature à portée de main.

Mais pour combien de temps encore ?

Depuis plusieurs années, de grands projets se développent sur le domaine des Iles. En voici quelques exemples :

- Alaïa (ouvert en 2021)
- La nouvelle école Green School de M. Moulin et de M.Constantin (autorisation de construire délivrée en 2025)
- La crèche et ferme pédagogique "Ô Jardin"
- Le parking payant d'Alaïa
- Un hôtel *** porté par Mad Hotels Group et M.Constantin (en attente de l'autorisation de construire)

Tous ces projets existants ou à venir ne profitent et ne profiteront en rien aux habitants de la commune, ils sont destinés à une population fortunée et dénaturent la beauté de ce site jusque-là préservé. Des dégâts sont d'ores et déjà irréversibles.

Si le domaine n'est pas préservé dans son intégralité, l'espace dédié au public risque d'être peu à peu fortement réduit.

Cette résolution se veut un signal fort du Conseil Général de Sion, représentant de la population, à la Bourgeoisie.

Nous lui demandons :

- de refuser la construction prévue de cet hôtel pour éviter un déboisement supplémentaire
- de protéger au mieux ce beau domaine.

Un tout grand merci d'avance de la part de tous les citoyens qui aiment y passer de beaux moments.